

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 3388**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Protection de l'environnement option maîtrise des pollutions et nuisances

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Claude Bernard - Lyon 1 Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Lyon I, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

343 Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Rattaché au service environnement-sécurité d'une entreprise, ce professionnel apporte sa contribution aux projets de maîtrise des pollutions et des nuisances.

Gérant les risques, il assure la sécurité des installations, des biens et des personnes. Il effectue des diagnostics de pollutions, des bilans de sécurité et contrôle le respect des consignes de sûreté.

Il établit des programmes de prévention afin de réduire le nombre d'incidents et leur coût. Il organise aussi des actions de sensibilisation et de formation du personnel à la sécurité et l'environnement.

Il assure par ailleurs une veille réglementaire et technologique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille dans les industries des secteurs de la production et de l'environnement, les bureaux d'études, les sociétés de conseils, les sociétés de services, les collectivités territoriales...

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- Animateur environnement, sécurité, risques...

Codes des fiches ROME les plus proches :

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

H1303 : Intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriel

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après une évaluation concernant les unités suivantes :

- Sciences pour l'environnement
- Législation, réglementation, jeux des acteurs
- Diagnostics de pollutions
- Gestion et traitement des eaux, des déchets, des sites et sols pollués
- Maîtrise de l'énergie et énergies renouvelables
- Sécurité des installations, des biens et des personnes
- Gestion des risques (environnement, qualité, sécurité)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

OUI NON

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/1999 publié au JO du 24/11/1999 et au BO n° 44 du 9/12/1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.univ-lyon1.fr/>

Lieu(x) de certification :

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :